

ENQUÊTE ADDING 2015

LES SALARIÉS S'EXPRIMENT SUR LEURS ATTENTES EN MATIÈRE DE RÉMUNÉRATION ET D'AVANTAGES SOCIAUX.

LES SALARIÉS ET LEUR COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Connaissances des salariés

80 % savent combien leur coûte leur mutuelle

34 % savent combien elle coûte à leur employeur

Le principe d'un reste à charge, loin de rencontrer l'adhésion des salariés

72 % refusent le reste à charge chez un spécialiste

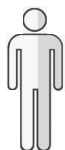
69 % refusent le reste à charge en dentaire

68 % sont prêts à souscrire une mutuelle surcomplémentaire s'ils ne sont pas couverts à 100%

de 20 € à 40 € pour un couple avec enfants

LES SALARIÉS ET LEUR PRÉVOYANCE

Des jours de carence contre les abus en cas d'arrêt de travail ?



près de **1 personne sur 2** accepte le principe des 3 jours de carence pour limiter les abus

66 % reconnaissent des absences abusives au sein de leur entreprise

La prévoyance, un sujet important pour les salariés

En cas d'arrêt de travail prolongé

1 personne sur 3 accepterait une indemnisation inférieure à leur salaire net allant de :

< 80 % à 95 %

En cas de décès

< 1,5 % c'est la part de salaire net que les salariés sont prêts à consacrer pour le financement de leur couverture en cas de décès

6,3 c'est le nombre d'années de salaire souhaitée dans le cadre de cette couverture en cas de décès

LES SALARIÉS ET LEURS AVANTAGES SOCIAUX

Probablement considérée comme un acquis, la santé n'est plus un critère différenciant !

11 % des salariés, seulement, plébiscitent la santé comme choix prioritaire qui les ferait changer d'entreprise

TOP 3 des avantages qui les feraient changer d'entreprise

70 % PEE & intéressement & participation



40 % contrat de retraite supplémentaire

44 % RTT

% : Cumul des choix prioritaires n°1 et n°2

Méthodologie : Enquête en ligne CAWI réalisée du 8 février au 12 février 2015.
Echantillon représentatif de 1 996 salariés français d'entreprises privées de 500 salariés et plus.